

Département de la Savoie
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
Le 2 septembre 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX
Le **DOUZE SEPTEMBRE**
Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Nombre de délégués
. en exercice : **27**
. présents : **23**
. votants : **27**

Présents : Mesdames CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, BOST, CECILLE, CHENE, COMBET, GIRARD, GOYET, JAL, LAZZARO, LE ROUX, MORVAN, ROCHETTE.

Absents excusés : Madame Martine BIGNARDI
Madame Laure PION
Monsieur Bertrand MONDET
Monsieur André TOGNET
procuration à Madame Françoise COMBET-BLANC
procuration à Monsieur Philippe GIRARD
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE
procuration à Monsieur Dominique LAZZARO

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre-Yves BONNIVARD

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES POUR LA REMISE EN ETAT ET LA VALORISATION DU SITE DE L'AURA

Le Président rappelle que le site de l'AURA implanté sur le territoire de la 4C, à Ste Marie de Cuines, constitue l'une des plus grandes créations collectives au monde. Cette œuvre de Land Art de plus de 5 000 m² est constituée de 42 000 pièces d'aluminium portant des messages gravés par les habitants et des personnalités de toutes nationalités. Réalisée sous l'impulsion de l'association Solid'art Maurienne et grâce au concours de l'artiste Marc Biétry, l'AURA de par son implantation est visible depuis les axes de desserte du fond de vallée.

Cette œuvre destinée à faire valoir l'identité de la Maurienne en faisant écho aux héritages industriels de la vallée fondés sur la fabrication de l'aluminium, enrichit le patrimoine mauriennais.

Ce site, régulièrement visité depuis 15 ans, nécessite d'être remis en état et valorisé. Aussi, le Président propose d'engager des travaux d'un montant estimé à 10 000 € HT afin d'améliorer la visibilité de l'AURA (éclairage, signalétique) et de solliciter auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes une subvention la plus élevée possible.

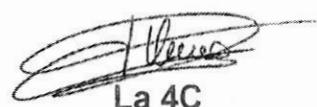
Monsieur Pierre-Yves BONNIVARD quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 25 voix pour et 1 abstention (Madame SONZOGNI) :

- **APPROUVE** le projet de remise en état et de valorisation du site de l'AURA par la 4C, dont le coût des travaux est estimé à 10 000 € HT,
- **SOLLICITE** auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard CHENE



La 4C

**Communauté de Communes
du Canton de La Chambre**

39 place Jean Viard - 73130 ST ETIENNE DE CUINES
Tél. : 04 79 56 26 64

Mail : comcomcc@orange.fr - site Internet : <http://www.la4c.fr>